

## Thème : Actualité du droit de la famille

**Date :** Vendredi 19 avril 2024 de 9h30 à 17h00

**Lieu :** Saumur

**Pré-requis :** être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau : 2**

### Objectifs :

- *Intégrer les tendances fortes du droit de la famille : miroir des évolutions sociétales, essor des droits fondamentaux, internationalisation et européanisation, contractualisation, déjudiciarisation et privatisation.*
- *Connaître le contenu, comprendre les enjeux des dispositions de droit substantiel et de procédure issues des réformes récentes (divorce, filiation, adoption) ; identifier les points de vigilance, en maîtriser la mise en œuvre concrète ; adapter la stratégie procédurale aux nouvelles problématiques.*
- *Analyser et utiliser à bon escient la jurisprudence récente, interne et européenne, en droit de la famille.*

### Méthodes mobilisées :

#### Programme :

- **Rôle, développement et utilisation des modes alternatifs de règlement des différends en droit de la famille**
- **Le couple marié (conditions et effets du mariage)**
- **Le couple non marié (concubinage, Pacs)**
- **L'enfant : établissement du lien de filiation, contestation de la filiation, effets de la filiation**

**Moyens pédagogiques :** Mise à disposition d'un dossier très complet mentionnant les textes et les références des décisions de justice étudiés pendant la formation.

**Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

### Intervenante

Madame Catherine MARIE, Professeur émérite de La Rochelle Université, doyen honoraire, Assesseur près le Tribunal pour enfants de La Rochelle.

#### Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
  - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 170€ la journée de formation (hors abonnement) et 85€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet [www.avocats-ecoa.fr](http://www.avocats-ecoa.fr) ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2023 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOEA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.